Montcresson : la réunion publique a clarifié la situation

Publication : jeudi 18 octobre 2012 08:46

Le Journal de Gien, 18 octobre 2012

MONTCRESSON

Eau potable polluée

La réunion publique a clarifié la situation

Le président Alain Heckli a annoncé la prise en charge par l'assurance des dépenses survenues après les nombreux incidents de l'été

1 200 habitants concernés sur cinq communes, on pouvait s'attendre à une forte participation lors de la réunion publique organisée par le syndicat des eaux, l'assistance était effectivement nombreuse à la salle polyvalente de Montcresson, jeudi dernier.

La reprise en mains par Alain Heckli, aidé par le vice-président Bernard Bannery, semble avoir été positive pour l'avenir du SIAEP de Montcresson. Les premiers mots ont été d'ailleurs prépondérants et l'afflux de questions en provenance de la salle a été très vite canalisé par le nouveau président. Son ton rassurant a fait son œuvre très vite et a calmé les esprits.

En présence de nombreux élus dont le sénateur Jean-Pierre Sueur, mais aussi des conseillers généraux Alain Grandpierre et Christian Bourillon, sans compter les maires des communes concernées, le désormais responsable du syndicat des eaux local, a d'abord présenté oralement, mais aussi en se faisant aider par des moyens audiovisuels, l'historique du problème montcressonnais, de cette eau potable incroyablement polluée. Il a respecté scrupuleusement la chronologie des faits, tout en insistant sur *les défauts de communication* relevés au fur et à mesure du déroulement de cette affaire, tout au long du printemps et de l'été 2012. « *L'ampleur du problème n'avait pas été prise en compte* » devait-il préciser.

L'aide technique apporté successivement par M. Coly, ingénieur du génie sanitaire représentant la délégation territoriale du Loiret de l'Agence régionale de la santé, et M. Carton (Veolia), dont l'équipe a été l'auteur de l'audit, a été prépondérante pour expliquer aux administrés la présence de pesticides, nitrates, nitrites, carbone, biomasse, défaut de chlore, aussi bien à la source de l'Armenault qu'à l'intérieur de la station de traitement. Les batteries de prélèvements, les arrêtés préfectoraux de non-consommation (9 juillet) les faits concernant les masses gélatineuses désagréables apparues dans les canalisations et compteurs, les réunions diverses, les échanges entre élus, mais aussi la mise à l'écart de l'ancien président André Peguy, ainsi que la situation financière actuelle, furent autant d'informations analysées publiquement. « *Mais aujourd'hui, après cet incident malheureux, heureusement pas catastrophique, la situation est maîtrisée* » devait insister Alain Heckli.

Les explications données par le nouveau président, Alain Heckli, en présence des responsables du Loiret de l'ARS et de Véolia.

Redémarrage dans six mois

Le cahier des charges concernant l'unité de traitement va être renforcé ; un appel d'offres lancé afin d'effectuer une remise en état complète, selon les règles des marchés publiques et les normes françaises et européennes en vigueur, l'ARS poursuivant par ailleurs sa surveillance avec le fontainier Julien Miglierina (l'autre fontainier, Patrick Canet prenant sa retraite).

Continuant sur sa lancée, le président a annoncé l'arrivée prochaine d'une aide financière du conseil général, Jean-Pierre Sueur a expliqué la possibilité de recevoir deux subventions en provenance des fonds de réserve parlementaire (la première de 11 000 €). Le règlement du surcoût causé par la distribution des bouteilles d'eau minérale, sera pris en charge par le syndicat par le biais de prêts, puisque la volonté d'Alain Heckli est « *de ne pas toucher au prix de l'eau* ». Puis ce dernier annonça que « *tous les dommages seraient pris en charge par l'assurance du syndicat* », le groupe Thelem. Le public poussa alors un véritable « ouf » de soulagement en entendant la phrase : « *Vous serez tous dédommagés !* » lancée par le nouveau responsable qui insista aussi sur la mise en place d'un contrat de maintenance et de télé surveillance, un mandataire professionnel prenant en charge l'assistance de l'usine.

L'appellation « *eau de qualité correcte* » a été confirmée, mais le redémarrage normal de la station de traitement, ne devrait se faire qu'à la fin du premier trimestre 2013. Cependant, la vigilance reste de mise à tous les niveaux, notamment au sujet « *des process* » techniques qui vont être mis en place. L'entretien du site, notamment la chaîne de mesures et celle de dosages, va notamment faire l'objet d'une surveillance accrue.

Patrice Digaud

Une partie des habitants des cinq communes concernées, présents.

Phoca PDF